

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Comité syndical du 25 février 2019

Date de convocation : 19 février 2019

CHÂTEAUX METROPOLE			
ARDENTES	Titulaire	Didier BARACHET	excusé
	Suppléant	Gilles CARANTON	
ARTHON	Titulaire	Jacky DEVOLF	excusé
	Suppléant	Jean-François ROBINET	présent
CHÂTEAUX	Titulaire	Gil AVÉROUS	présent
	Suppléant	Éric CHALMAIN	
CHÂTEAUX	Titulaire	Catherine DUPONT	présente
	Suppléant	Philippe SIMONET	
CHÂTEAUX	Titulaire	Michel GEORJON	présent
	Suppléant	Georges RAMBERT	
CHÂTEAUX	Titulaire	Chantale MONJOINT	excusée
	Suppléante	Catherine RUET	présente
CHÂTEAUX	Titulaire	Christophe BAILLET	excusé
	Suppléante	Frédérique GERBAUD	
COINGS	Titulaire	Rodhène POPINEAU-FRANQUET	
	Suppléant	Jean-Pierre MARCILLAC	
DÉOLS	Titulaire	Luc DELLA-VALLE	présent
	Suppléante	Béatrice SUPERSAC	
DIORS	Titulaire	Claude DURAND	excusé
	Suppléante	Marie-France GUDIN	
ÉTRECHET	Titulaire	Jean PINIER	présent
	Suppléant	Guy MARTINEZ	
JEU-LES-BOIS	Titulaire	Jacques BREUILLAUD	présent
	Suppléante	Annabelle LELONG	
LE POINÇONNET	Titulaire	Jean-Michel FORT	excusé
	Suppléante	Françoise LAURENT	excusé
LUANT	Titulaire	Bernard AUJEAN	présent
	Suppléant	Antoine SIKORA	
MÂRON	Titulaire	Jean-Claude BALLON	présent
	Suppléant	Roger CLAIREMBAULT	
MONTIERCHAUME	Titulaire	Jean-Pierre LEMIERE	
	Suppléant	Michel DUPONT	
SAINT-MAUR	Titulaire	Ludovic RÉAU	
	Suppléant	Éric BERGOUGNAN	présent
SASSIERGES-SAINTE-GERMAIN	Titulaire	Éric GUILLOT	présent
	Suppléant	Didier PINAULT	

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VAL DE L'INDRE - BRENNE			
ARGY	Titulaire	Bernadette BONNIN-VILLEMONT	
	Suppléant	Thierry LUMET	
BUZANÇAIS	Titulaire	Michelle YVERNAULT-TROTIGNON	présente
	Suppléante	Évelyne MAUDUIT	
CHÉZELLES	Titulaire	Philippe YVON	présent
	Suppléante	Monique VERGNOLLE	
LA CHAPELLE ORTHEMALE	Titulaire	Philippe DIXNEUF	présent
	Suppléant	Didier FORGES	
MÉOBECQ	Titulaire	Dany BADET	
	Suppléante	Séverine DROPSY	
NEUILLAY-LES-BOIS	Titulaire	Patrice BOIRON	présent
	Suppléant	Béatrice POULET	
NIHERNE	Titulaire	Marie-Solange HERMEN	
	Suppléant	Bruno MARDELLE	
SAINT-GENOU	Titulaire	Patrice PERRAT	
	Suppléant	Manuel AVILA	
SAINT-LACTENCIN	Titulaire	Jean-Luc WILMOT	présent
	Suppléant	Daniel BIARD	
SOUGÉ	Titulaire	Claude NIVET	excusé
	Suppléant	Dominique PERROT	excusé
VENDOEUVRES	Titulaire	Christophe VANDAELE	présent
	Suppléant	Rémy MOTEAU	
VILLEDIEU-SUR-INDRE	Titulaire	Bernard GONTIER	
	Suppléante	Sylvie TOCANIER	

CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX		
ARDENTES	Mélanie CHAPUIS	
BUZANÇAIS	Régis BLANCHET	excusé
CHÂTEAUROUX 1	Michel BLONDEAU	
CHÂTEAUROUX 2	Jean-Yves HUGON	
CHÂTEAUROUX 3	Marc FLEURET	excusé
LEVROUX	Michel BRUN	
SAINT GAULTIER	Lydie LACOU	présente

Membres en exercice	37
Membres présents	19
Membres ayant pris part aux votes	19

Pour le Président du Pays Castelroussin
Val de l'Indre et par délégation, le Vice
– Président,

Christophe VANDAELE

INVITÉS (ÉES)		
Jacques AMAT	Trésor Public à Déols	présent
Kaltoum BENMANSOUR	Conseil Régional	présente
Alexis CHOUTET	Châteauroux Métropole	absent
Hélène NIEUL	ERCVL Châteauroux	présente
Isabelle HANNEQUART	Conseil de Développement	absente
Hugues BRETON	FREDO Centre - intervenant	présent
Yohan MORIZET	INDRE NATURE - intervenant	présent
Francis LHERPINIÈRE	INDRE NATURE	présent
Aurore MONTFORT	Pays Castelroussin Val de l'Indre	présente
Élodie JOLIVEAU	Pays Castelroussin Val de l'Indre	présente
Françoise MEICHE	Pays Castelroussin Val de l'Indre	présente

DÉLIBÉRATION

Comité Syndical du 25 février 2019

Le comité syndical, s'est réuni le 25 février 2019 à 18 heures 00, sous la présidence de Monsieur Luc Della-Valle.

Présents : Bernard AUJEAN - Gil AVÉROUS – Jean-Claude BALLON – Éric BERGOUGNAN (suppléant de Ludovic RÉAU) - Jacques BREUILLAUD - Luc DELLA-VALLE - Philippe DIXNEUF - Catherine DUPONT - Michel GEORJON - Éric GUILLOT – Jean PINIER - Patrice BOIRON - Lydie LACOU - Jean-François ROBINET (suppléant de Jacky DEVOLF) - Catherine RUET (suppléante de Chantale MONJOINT) - Christophe VANDAELE - Michelle YVERNAULT-TROTIGNON - Philippe YVON - Jean-Luc WILMOT.

Excusés : Christophe BAILLET - Didier BARACHET - Régis BLANCHET - Jacky DEVOLF - Claude DURAND - Marc FLEURET - Jean-Michel FORT – Chantale MONJOINT - Claude NIVET – Ludovic RÉAU.

Absents : Dany BADET - Michel BLONDEAU - Bernadette BONNIN-VILLEMONT – Michel BRUN - Mélanie CHAPUIS - Bernard GONTIER - Marie-Solange HERMEN - Jean-Yves HUGON - Jean-Pierre LEMIÈRE - Patrice PERRAT - Rodhène POPINEAU-FRANQUET.

Approbation du procès-verbal du comité syndical du 4 décembre 2018

Le comité syndical du Pays Castelroussin – Val de l'Indre, légalement convoqué le 19 février 2019, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Luc DELLA-VALLE.

Était présente la majorité des membres en exercice.

Après en avoir délibéré, le comité syndical du Pays Castelroussin, à l'unanimité,

- APPROUVE et ADOPTE le procès-verbal du comité syndical du 4 décembre 2019.

Pour extrait conforme,

Pour le Président du Pays
Castelroussin
Val de l'Indre et par délégation,

Christophe VANDAELE

Transmis à la préfecture de l'Indre le :

Reçu le :

Publié le :

DÉLIBÉRATION

Comité Syndical du 25 février 2019

Le comité syndical, s'est réuni le 25 février 2019 à 18 heures 00, sous la présidence de Monsieur Luc Della-Valle.

Présents : Bernard AUJEAN - Gil AVÉROUS - Jean-Claude BALLON - Éric BERGOUGNAN (suppléant de Ludovic RÉAU) - Jacques BREUILLAUD - Luc DELLA-VALLE - Philippe DIXNEUF - Catherine DUPONT - Michel GEORJON - Éric GUILLOT - Jean PINIER - Patrice BOIRON - Lydie LACOU - Jean-François ROBINET (suppléant de Jacky DEVOLF) - Catherine RUET (suppléante de Chantale MONJOINT) - Christophe VANDAELE - Michelle YVERNAULT-TROTIGNON - Philippe YVON - Jean-Luc WILMOT.

Excusés : Christophe BAILLET - Didier BARACHET - Régis BLANCHET - Jacky DEVOLF - Claude DURAND - Marc FLEURET - Jean-Michel FORT - Chantale MONJOINT - Claude NIVET - Ludovic RÉAU.

Absents : Dany BADET - Michel BLONDEAU - Bernadette BONNIN-VILLEMONT - Michel BRUN - Mélanie CHAPUIS - Bernard GONTIER - Marie-Solange HERMEN - Jean-Yves HUGON - Jean-Pierre LEMIERE - Patrice PERRAT - Rodhène POPINEAU-FRANQUET.

Compte de gestion 2018

Le comité syndical du Pays Castelroussin – Val de l'Indre, légalement convoqué le 19 février 2019, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Luc DELLA-VALLE.

Était présente la majorité des membres en exercice.

Le receveur percepteur, Monsieur Jacques AMAT a fait parvenir un exemplaire du compte de gestion 2018. Il est en tous points identiques au compte administratif 2018.

Monsieur Jacques AMAT présente aux membres du comité syndical les éléments du compte de gestion 2018.

Après en avoir délibéré, le comité syndical du Pays Castelroussin, à l'unanimité,
- PREND ACTE du compte de gestion 2018 qui est en tous points identique au compte administratif 2018.

Pour extrait conforme,

Pour le Président du Pays
Castelroussin
Val de l'Indre et par délégation,

Christophe VANDAELE

Transmis à la préfecture de l'Indre le :

Reçu le :

Publié le :

DÉLIBÉRATION

Comité Syndical du 25 février 2019

Le comité syndical, s'est réuni le 25 février 2019 à 18 heures 00, sous la présidence de Monsieur Luc Della-Valle.

Présents : Bernard AUJEAN - Gil AVÉROUS - Jean-Claude BALLON - Éric BERGOUGNAN (suppléant de Ludovic RÉAU) - Jacques BREUILLAUD - Luc DELLA-VALLE - Philippe DIXNEUF - Catherine DUPONT - Michel GEORJON - Éric GUILLOT - Jean PINIER - Patrice BOIRON - Lydie LACOU - Jean-François ROBINET (suppléant de Jacky DEVOLF) - Catherine RUET (suppléante de Chantale MONJOINT) - Christophe VANDAELE - Michelle YVERNAULT-TROTIGNON - Philippe YVON - Jean-Luc WILMOT.

Excusés : Christophe BAILLET - Didier BARACHET - Régis BLANCHET - Jacky DEVOLF - Claude DURAND - Marc FLEURET - Jean-Michel FORT - Chantale MONJOINT - Claude NIVET - Ludovic RÉAU.

Absents : Dany BADET - Michel BLONDEAU - Bernadette BONNIN-VILLEMONT - Michel BRUN - Mélanie CHAPUIS - Bernard GONTIER - Marie-Solange HERMEN - Jean-Yves HUGON - Jean-Pierre LEMIERE - Patrice PERRAT - Rodhène POPINEAU-FRANQUET.

Compte Administratif 2018

Le comité syndical du Pays Castelroussin - Val de l'Indre, légalement convoqué le 19 février 2019, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Luc DELLA-VALLE.

Était présente la majorité des membres en exercice.

Sous la présidence de Monsieur Jean-Claude BALLON (doyen), Monsieur Luc DELLA-VALLE étant sorti de la séance, les membres du comité syndical votent le compte administratif 2018.

	Résultats de fonctionnement	Résultats d'investissement
Mandats émis	353 263.53	19 904.68
Titres émis	314 515.37	90 890.32
Résultat de l'exercice 2018	- 38 748.16	70 985.64

Après en avoir délibéré, le comité syndical du Pays Castelroussin, à l'unanimité,
- APPROUVE et ADOPTE le compte administratif 2018.

Pour extrait conforme,

Pour le Président du Pays
Castelroussin
Val de l'Indre et par délégation,

Christophe VANDAELE

Transmis à la préfecture de l'Indre le :
Reçu le :
Publié le :

DÉLIBÉRATION Comité Syndical du 25 février 2019

Le comité syndical, s'est réuni le 25 février 2019 à 18 heures 00, sous la présidence de Monsieur Luc Della-Valle.

Présents : Bernard AUJEAN - Gil AVÉROUS – Jean-Claude BALLON – Éric BERGOUGNAN (suppléant de Ludovic RÉAU) - Jacques BREUILLAUD - Luc DELLA-VALLE - Philippe DIXNEUF - Catherine DUPONT - Michel GEORJON - Éric GUILLOT – Jean PINIER - Patrice BOIRON - Lydie LACOU - Jean-François ROBINET (suppléant de Jacky DEVOLF) - Catherine RUET (suppléante de Chantale MONJOINT) - Christophe VANDAELE - Michelle YVERNAULT-TROTIGNON - Philippe YVON - Jean-Luc WILMOT.

Excusés : Christophe BAILLET - Didier BARACHET - Régis BLANCHET - Jacky DEVOLF - Claude DURAND - Marc FLEURET – Jean-Michel FORT – Chantale MONJOINT - Claude NIVET – Ludovic RÉAU.

Absents : Dany BADET - Michel BLONDEAU - Bernadette BONNIN-VILLEMONT – Michel BRUN - Mélanie CHAPIUS - Bernard GONTIER - Marie-Solange HERMEN - Jean-Yves HUGON - Jean-Pierre LEMIERE - Patrice PERRAT - Rodhène POPINEAU-FRANQUET.

Affectation de résultats 2018

Le comité syndical du Pays Castelroussin – Val de l'Indre, légalement convoqué le 19 février 2019, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Luc DELLA-VALLE.

Était présente la majorité des membres en exercice.

Vu la présentation des résultats ci-dessous :

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Report N-1 (2017)		0,00	0,00	- 121 012,30
Résultat exercice 2018	353 263,53	314 515,37	19 904,68	90 890,32
Total	353 263,53	314 515,37	19 904,68	- 30 121,98
SOLDE		- 38 748,16		- 50 026,66
Reste à réaliser	0,00			
Total	0,00	- 38 748,16	0,00	- 50 026,66
Résultat Définitif		- 38 748,16		- 50 026,66

Résultat d'Investissement antérieur reporté	-121 012.30
Résultat 2018	70 985.64
Total	- 50 026.66
Résultat de Fonctionnement reporté	0.00
(53 791.58 affecté à la section d'investissement 2018)	
Déficit de Fonctionnement 2018	- 38 748.16
Total	- 88 774.82

- Après en avoir délibéré, le comité syndical du Pays Castelroussin, à l'unanimité,
- AFFECTE le résultat de fonctionnement 2018 au budget de fonctionnement 2019
- 38 748.16 € (compte 002),
 - REPORTE le déficit d'investissement - 50 026.66 € au budget d'investissement 2019
(compte 001).

Pour extrait conforme,

Pour le Président du Pays
Castelroussin
Val de l'Indre et par délégation,

Christophe VANDAELE

Transmis à la préfecture de l'Indre le :

Reçu le :

Publié le :

DÉLIBÉRATION Comité Syndical du 25 février 2019

Le comité syndical, s'est réuni le 25 février 2019 à 18 heures 00, sous la présidence de Monsieur Luc Della-Valle.

Présents : Bernard AUJEAN - Gil AVÉROUS – Jean-Claude BALLON – Éric BERGOUGNAN (suppléant de Ludovic RÉAU) - Jacques BREUILLAUD - Luc DELLA-VALLE - Philippe DIXNEUF - Catherine DUPONT - Michel GEORJON - Éric GUILLOT – Jean PINIER - Patrice BOIRON - Lydie LACOU - Jean-François ROBINET (suppléant de Jacky DEVOLF) - Catherine RUET (suppléante de Chantale MONJOINT) - Christophe VANDAELE - Michelle YVERNAULT-TROTIGNON - Philippe YVON - Jean-Luc WILMOT.

Excusés : Christophe BAILLET - Didier BARACHET - Régis BLANCHET - Jacky DEVOLF - Claude DURAND - Marc FLEURET – Jean-Michel FORT – Chantale MONJOINT - Claude NIVET – Ludovic RÉAU.

Absents : Dany BADET - Michel BLONDEAU - Bernadette BONNIN-VILLEMONT – Michel BRUN - Mélanie CHAPUIS - Bernard GONTIER - Marie-Solange HERMEN - Jean-Yves HUGON - Jean-Pierre LEMIERE - Patrice PERRAT - Rodhène POPINEAU-FRANQUET.

Budget Supplémentaire 2019

Le comité syndical du Pays Castelroussin – Val de l'Indre, légalement convoqué le 19 février 2019, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Luc DELLA-VALLE.

Était présente la majorité des membres en exercice.

Vu le Budget Supplémentaire proposé :

FONCTIONNEMENT

Chapitre	DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	BS 2019
2	RÉSULTAT REPORTÉ	38 748.16
60	ACHATS ET VARIATION DES STOCKS	20 450.00
61	SERVICES EXTÉRIEURS	111 217.89
62	AUTRES SERVICES EXTÉRIEURS	36 778.87
63	IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS	3 966.48
64	CHARGES DE PERSONNEL	217 226.54
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	25 100.00
66	CHARGES FINANCIÈRES	2 000.00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	2 250.00
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	25 182.96
023	OPÉRATIONS NON VENTILÉES	19 371.70
	TOTAL	502 292.60

Chapitre	RECETTES DE FONCTIONNEMENT	BS 2019
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS DE PARTICIPATION	498 192.60
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	4 100.00
	TOTAL	502 292.60

INVESTISSEMENT

Chapitre	DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	BS 2019
001	DEFICIT D'INVESTISSEMENT	50 026.66
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	500.00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	4 000.00
	TOTAL	54 526.66

Chapitre	RECETTES D'INVESTISSEMENT	BS 2019
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	19 371.70
10	DOTATIONS, FONDS ET RÉSERVES	9 972.00
28	AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS	25 182.96
	TOTAL	54 526.66

Après en avoir délibéré, le comité syndical du Pays Castelroussin, à l'unanimité,
- APPROUVE et ADOPTE le Budget Supplémentaire 2019.

Pour extrait conforme,

Pour le Président du Pays
Castelroussin
Val de l'Indre et par délégation,

Christophe VANDAELE

Transmis à la préfecture de l'Indre le :

Reçu le :

Publié le :

DÉLIBÉRATION

Comité Syndical du 25 février 2019

Le comité syndical, s'est réuni le 25 février 2019 à 18 heures 00, sous la présidence de Monsieur Luc Della-Valle.

Présents : Bernard AUJEAN - Gil AVÉROUS - Jean-Claude BALLON - Éric BERGOUGNAN (suppléant de Ludovic RÉAU) - Jacques BREUILLAUD - Luc DELLA-VALLE - Philippe DIXNEUF - Catherine DUPONT - Michel GEORJON - Éric GUILLOT - Jean PINIER - Patrice BOIRON - Lydie LACOU - Jean-François ROBINET (suppléant de Jacky DEVOLF) - Catherine RUET (suppléante de Chantale MONJOINT) - Christophe VANDAELE - Michelle YVERNAULT-TROTIGNON - Philippe YVON - Jean-Luc WILMOT.

Excusés : Christophe BAILLET - Didier BARACHET - Régis BLANCHET - Jacky DEVOLF - Claude DURAND - Marc FLEURET - Jean-Michel FORT - Chantale MONJOINT - Claude NIVET - Ludovic RÉAU.

Absents : Dany BADET - Michel BLONDEAU - Bernadette BONNIN-VILLEMONT - Michel BRUN - Mélanie CHAPUIS - Bernard GONTIER - Marie-Solange HERMEN - Jean-Yves HUGON - Jean-Pierre LEMIERE - Patrice PERRAT - Rodhène POPINEAU-FRANQUET.

Renouvellement de la ligne de trésorerie

Le comité syndical du Pays Castelroussin – Val de l'Indre, légalement convoqué le 19 février 2019, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Luc DELLA-VALLE.

Était présente la majorité des membres en exercice.

Parmi les recettes inscrites au budget 2018, le Pays est toujours dans l'attente des subventions Leader et de la Région pour 111 050 €.

Ainsi, il est nécessaire de renouveler l'ouverture d'une ligne de trésorerie de 150 000 € permettant d'attendre ces crédits.

Des organismes bancaires ont été consultés et deux ont répondu positivement (Crédit Mutuel et Crédit Agricole). Il est proposé aux membres du comité syndical de retenir la mieux-disante.

Après en avoir délibéré, le comité syndical du Pays Castelroussin, à l'unanimité,

- AUTORISE et DONNE pouvoir au Président pour signer les documents avec le Crédit Mutuel présentant l'offre la plus avantageuse pour ouvrir une ligne de trésorerie d'un montant maximum de 150 000 € dans les conditions suivantes :

	Crédit Mutuel
Taux	Euribor 3 mois moyenné, calculé sur la moyenne des taux journaliers des tirages effectués
Marge	0.80 %
Commission	150 €
Commission de non utilisation	0.05 % calculée sur le montant non utilisé
Frais de dossier	Sans
Mise à disposition des fonds	Jour J si courrier signé avant 14 h

Pour extrait conforme,

Pour le Président du Pays
Castelroussin
Val de l'Indre et par délégation,

Christophe VANDAELE

Transmis à la préfecture de l'Indre le :

Reçu le :

Publié le :

DÉLIBÉRATION

Comité Syndical du 25 février 2019

Le comité syndical, s'est réuni le 25 février 2019 à 18 heures 00, sous la présidence de Monsieur Luc Della-Valle.

Présents : Bernard AUJEAN - Gil AVÉROUS - Jean-Claude BALLON - Éric BERGOUGNAN (suppléant de Ludovic RÉAU) - Jacques BREUILLAUD - Luc DELLA-VALLE - Philippe DIXNEUF - Catherine DUPONT - Michel GEORJON - Éric GUILLOT - Jean PINIER - Patrice BOIRON - Lydie LACOU - Jean-François ROBINET (suppléant de Jacky DEVOLF) - Catherine RUET (suppléante de Chantale MONJOINT) - Christophe VANDAELE - Michelle YVERNAULT-TROTIGNON - Philippe YVON - Jean-Luc WILMOT.

Excusés : Christophe BAILLET - Didier BARACHET - Régis BLANCHET - Jacky DEVOLF - Claude DURAND - Marc FLEURET - Jean-Michel FORT - Chantale MONJOINT - Claude NIVET - Ludovic RÉAU.

Absents : Dany BADET - Michel BLONDEAU - Bernadette BONNIN-VILLEMONT - Michel BRUN - Mélanie CHAPUIS - Bernard GONTIER - Marie-Solange HERMEN - Jean-Yves HUGON - Jean-Pierre LEMIERE - Patrice PERRAT - Rodhène POPINEAU-FRANQUET.

Renouvellement de la location de la voiture

Le comité syndical du Pays Castelroussin – Val de l'Indre, légalement convoqué le 19 février 2019, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Luc DELLA-VALLE.

Était présente la majorité des membres en exercice.

Le véhicule de service du Pays Castelroussin Val de l'Indre est loué par convention datée du 27 mai 2016. Ce contrat arrive à échéance le 30 mai 2019, il convient donc de le renouveler. Une mise en concurrence sera faite et il convient donc d'autoriser le Président à passer ce marché et l'autoriser à signer tous les actes relatifs à cette procédure.

Après en avoir délibéré, le comité syndical du Pays Castelroussin, à l'unanimité,
- DONNE pouvoir au Président pour renouveler le marché de location d'un véhicule.
- AUTORISE le Président à signer tous les actes relatifs à cette procédure.

Pour extrait conforme,

Pour le Président du Pays
Castelroussin
Val de l'Indre et par délégation,

Christophe VANDAELE

Transmis à la préfecture de l'Indre le :

Reçu le :

Publié le :

DÉLIBÉRATION

Comité Syndical du 25 février 2019

Le comité syndical, s'est réuni le 25 février 2019 à 18 heures 00, sous la présidence de Monsieur Luc Della-Valle.

Présents : Bernard AUJEAN - Gil AVÉROUS - Jean-Claude BALLON - Éric BERGOUGNAN (suppléant de Ludovic RÉAU) - Jacques BREUILLAUD - Luc DELLA-VALLE - Philippe DIXNEUF - Catherine DUPONT - Michel GEORJON - Éric GUILLOT - Jean PINIER - Patrice BOIRON - Lydie LACOU - Jean-François ROBINET (suppléant de Jacky DEVOLF) - Catherine RUET (suppléante de Chantale MONJOINT) - Christophe VANDAELE - Michelle YVERNAULT-TROTIGNON - Philippe YVON - Jean-Luc WILMOT.

Excusés : Christophe BAILLET - Didier BARACHET - Régis BLANCHET - Jacky DEVOLF - Claude DURAND - Marc FLEURET - Jean-Michel FORT - Chantale MONJOINT - Claude NIVET - Ludovic RÉAU.

Absents : Dany BADET - Michel BLONDEAU - Bernadette BONNIN-VILLEMONT - Michel BRUN - Mélanie CHAPUIS - Bernard GONTIER - Marie-Solange HERMEN - Jean-Yves HUGON - Jean-Pierre LEMIERE - Patrice PERRAT - Rodhène POPINEAU-FRANQUET.

Paiement des prestations de communication

Le comité syndical du Pays Castelroussin – Val de l'Indre, légalement convoqué le 19 février 2019, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Luc DELLA-VALLE.

Était présente la majorité des membres en exercice.

Le Pays Castelroussin Val de l'Indre propose ses services pour la mise en page des bulletins municipaux. Il est proposé de facturer cette prestation sous forme d'un forfait, pour un montant de 150 € par bulletin mis en page.

Il est proposé aux membres du comité syndical d'approuver cette nouvelle disposition, conformément aux modalités définies dans la convention type.

Après en avoir délibéré, le comité syndical du Pays Castelroussin, à l'unanimité,

- APPROUVE et AUTORISE le Président à facturer cette prestation sous forme d'un forfait de 150 € par bulletin mis en page.
- APPROUVE la convention à prendre avec chaque structure sollicitant ce service.

Pour extrait conforme,

Pour le Président du Pays
Castelroussin
Val de l'Indre et par délégation,

Christophe VANDAELE

Transmis à la préfecture de l'Indre le :

Reçu le :

Publié le :

DÉLIBÉRATION

Comité Syndical du 25 février 2019

Le comité syndical, s'est réuni le 25 février 2019 à 18 heures 00, sous la présidence de Monsieur Luc Della-Valle.

Présents : Bernard AUJEAN - Gil AVÉROUS – Jean-Claude BALLON – Éric BERGOUGNAN (suppléant de Ludovic RÉAU) - Jacques BREUILLAUD - Luc DELLA-VALLE - Philippe DIXNEUF - Catherine DUPONT - Michel GEORJON - Éric GUILLOT – Jean PINIER - Patrice BOIRON - Lydie LACOU - Jean-François ROBINET (suppléant de Jacky DEVOLF) - Catherine RUET (suppléante de Chantale MONJOINT) - Christophe VANDAELE - Michelle YVERNAULT-TROTIGNON - Philippe YVON - Jean-Luc WILMOT.

Excusés : Christophe BAILLET - Didier BARACHET - Régis BLANCHET - Jacky DEVOLF - Claude DURAND - Marc FLEURET – Jean-Michel FORT – Chantale MONJOINT - Claude NIVET – Ludovic RÉAU.

Absents : Dany BADET - Michel BLONDEAU - Bernadette BONNIN-VILLEMONT – Michel BRUN - Mélanie CHAPUIS - Bernard GONTIER - Marie-Solange HERMEN - Jean-Yves HUGON - Jean-Pierre LEMIERE - Patrice PERRAT - Rodhène POPINEAU-FRANQUET.

Convention avec le Comité Départemental de la Randonnée Pédestre (CDRP)

Le comité syndical du Pays Castelroussin – Val de l'Indre, légalement convoqué le 19 février 2019, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Luc DELLA-VALLE.

Était présente la majorité des membres en exercice.

Le CDRP a pour objectif, avec l'appui de son réseau de baliseurs officiels, de veiller à la protection des sentiers, de leur environnement et au bon état du balisage. Il effectue ce travail sur le GR 46 et comme chaque année sollicite les Pays concernés par ce sentier sur le département, au prorata du linéaire, afin d'assurer une homogénéité du balisage.

Le devis pour 2019 s'élève à 898.44 €.

Après en avoir délibéré, le comité syndical du Pays Castelroussin, à l'unanimité,

- DONNE un avis favorable pour cette action,
- AUTORISE le Président à signer la convention avec le CDRP et à passer l'écriture en dépenses de fonctionnement à article 61558 Autres biens mobiliers.

Pour extrait conforme,

Pour le Président du Pays
Castelroussin
Val de l'Indre et par délégation,

Christophe VANDAELE

Transmis à la préfecture de l'Indre le :

Reçu le :

Publié le :

DÉLIBÉRATION Comité Syndical du 25 février 2019

Le comité syndical, s'est réuni le 25 février 2019 à 18 heures 00, sous la présidence de Monsieur Luc Della-Valle.

Présents : Bernard AUJEAN - Gil AVÉROUS – Jean-Claude BALLON – Éric BERGOUGNAN (suppléant de Ludovic RÉAU) - Jacques BREUILLAUD - Luc DELLA-VALLE - Philippe DIXNEUF - Catherine DUPONT - Michel GEORJON - Éric GUILLOT – Jean PINIER - Patrice BOIRON - Lydie LACOU - Jean-François ROBINET (suppléant de Jacky DEVOLF) - Catherine RUET (suppléante de Chantale MONJOINT) - Christophe VANDAELE - Michelle YVERNAULT-TROTIGNON - Philippe YVON - Jean-Luc WILMOT.

Excusés : Christophe BAILLET - Didier BARACHET - Régis BLANCHET - Jacky DEVOLF - Claude DURAND - Marc FLEURET – Jean-Michel FORT – Chantale MONJOINT - Claude NIVET – Ludovic RÉAU.

Absents : Dany BADET - Michel BLONDEAU - Bernadette BONNIN-VILLEMONT – Michel BRUN - Mélanie CHAPUIS - Bernard GONTIER - Marie-Solange HERMEN - Jean-Yves HUGON - Jean-Pierre LEMIÈRE - Patrice PERRAT - Rodhène POPINEAU-FRANQUET.

Demande de subvention pour le poste de chargé de mission environnement pour l'année 2019

Le comité syndical du Pays Castelroussin – Val de l'Indre, légalement convoqué le 19 février 2019, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Luc DELLA-VALLE.

Était présente la majorité des membres en exercice.

Afin de financer le poste de la chargée de mission environnement, en la personne d'Élodie JOLIVEAU, il convient d'autoriser comme chaque année le Président à solliciter une subvention FEADER dans le cadre du programme LEADER ainsi qu'une subvention au titre du CRST et à valider le plan de financement ci-dessous :

DÉPENSES		RECETTES	
Poste chargé de mission 0,5 ETP	17 349,30 €	Région CRST (50 %)	9 900,00 €
Coût indirect 15 %	2 602,39 €	FEADER (50 %)	10 051,69 €
TOTAL	19 951,69 €	TOTAL	19 951,69 €

Après en avoir délibéré, le comité syndical du Pays Castelroussin, à l'unanimité,

- VALIDE le plan de financement,
- APPROUVE et AUTORISE le Président à solliciter les fonds FEADER dans le programme LEADER et à la Région Centre Val de Loire au titre du CRST.

Pour extrait conforme,

Pour le Président du Pays
Castelroussin
Val de l'Indre et par délégation,

Christophe VANDAELE

Transmis à la préfecture de l'Indre le :

Reçu le :

Publié le :

DÉLIBÉRATION

Comité Syndical du 25 février 2019

Le comité syndical, s'est réuni le 25 février 2019 à 18 heures 00, sous la présidence de Monsieur Luc Della-Valle.

Présents : Bernard AUJEAN - Gil AVÉROUS – Jean-Claude BALLON – Éric BERGOUGNAN (suppléant de Ludovic RÉAU) - Jacques BREUILLAUD - Luc DELLA-VALLE - Philippe DIXNEUF - Catherine DUPONT - Michel GEORJON - Éric GUILLOT – Jean PINIER - Patrice BOIRON - Lydie LACOU - Jean-François ROBINET (suppléant de Jacky DEVOLF) - Catherine RUET (suppléante de Chantale MONJOINT) - Christophe VANDAELE - Michelle YVERNAULT-TROTIGNON - Philippe YVON - Jean-Luc WILMOT.

Excusés : Christophe BAILLET - Didier BARACHET - Régis BLANCHET - Jacky DEVOLF - Claude DURAND - Marc FLEURET – Jean-Michel FORT – Chantale MONJOINT - Claude NIVET – Ludovic RÉAU.

Absents : Dany BADET - Michel BLONDEAU - Bernadette BONNIN-VILLEMONT – Michel BRUN - Mélanie CHAPUIS - Bernard GONTIER - Marie-Solange HERMEN - Jean-Yves HUGON - Jean-Pierre LEMIERE - Patrice PERRAT - Rodhène POPINEAU-FRANQUET.

Demande de subvention pour le renouvellement de l'opération « et si j'accueillais la biodiversité dans mon entreprise »

Le comité syndical du Pays Castelroussin – Val de l'Indre, légalement convoqué le 19 février 2019, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Luc DELLA-VALLE.

Était présente la majorité des membres en exercice.

Considérant le succès de la première opération lancée au printemps 2018, un nouvel appel à candidature a été lancé et d'autres entreprises ont manifesté leur intérêt pour cette action. Ainsi, l'opération peut-être pour accompagner de nouvelles entreprises sur la période 2019-2021. Indre Nature et le CPIE Brenne Berry pourront réaliser les prestations techniques. Il est proposé aux membres du comité syndical d'autoriser le Président à solliciter une subvention FEADER dans le cadre du programme LEADER ainsi qu'une subvention au titre du CRST et à valider le plan de financement ci-dessous :

DÉPENSES		RECETTES	
Prestations techniques	38 000.00 €	CRST 2017-2022 (80 %)	30 400,00 €
		FEADER (20 %)	7 600,00 €
TOTAL	38 000.00 €	TOTAL	38 000,00 €

Après en avoir délibéré, le comité syndical du Pays Castelroussin, à l'unanimité,

- VALIDE le plan de financement,
- APPROUVE et AUTORISE le Président à solliciter les fonds FEADER dans le programme LEADER et à la Région Centre Val de Loire au titre du CRST.

Pour extrait conforme,

Pour le Président du Pays
Castelroussin
Val de l'Indre et par délégation,

Christophe VANDAELE

Transmis à la préfecture de l'Indre le :

Reçu le :

Publié le :

DÉLIBÉRATION

Comité Syndical du 25 février 2019

Le comité syndical, s'est réuni le 25 février 2019 à 18 heures 00, sous la présidence de Monsieur Luc Della-Valle.

Présents : Bernard AUJEAN - Gil AVÉROUS – Jean-Claude BALLON – Éric BERGOUGNAN (suppléant de Ludovic RÉAU) - Jacques BREUILLAUD - Luc DELLA-VALLE - Philippe DIXNEUF - Catherine DUPONT - Michel GEORJON - Éric GUILLOT – Jean PINIER - Patrice BOIRON - Lydie LACOU - Jean-François ROBINET (suppléant de Jacky DEVOLF) - Catherine RUET (suppléante de Chantale MONJOINT) - Christophe VANDAELE - Michelle YVERNAULT-TROTIGNON - Philippe YVON - Jean-Luc WILMOT.

Excusés : Christophe BAILLET - Didier BARACHET - Régis BLANCHET - Jacky DEVOLF - Claude DURAND - Marc FLEURET – Jean-Michel FORT – Chantale MONJOINT - Claude NIVET – Ludovic RÉAU.

Absents : Dany BADET - Michel BLONDEAU - Bernadette BONNIN-VILLEMONT – Michel BRUN - Mélanie CHAPUIS - Bernard GONTIER - Marie-Solange HERMEN - Jean-Yves HUGON - Jean-Pierre LEMIERE - Patrice PERRAT - Rodhène POPINEAU-FRANQUET.

Demande de subvention pour le lancement de la sixième tranche de l'opération collective de plantation de haies (édition 2019)

Le comité syndical du Pays Castelroussin – Val de l'Indre, légalement convoqué le 19 février 2019, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Luc DELLA-VALLE.

Était présente la majorité des membres en exercice.

Considérant l'intérêt de préservation de la biodiversité.

Considérant l'opportunité de préserver la biodiversité par la mise en place de l'opération collective de plantation de haies. Il est proposé de poursuivre le travail engagé depuis 2014, d'accompagner à la plantation de haies en 2019.

Il est proposé aux membres du comité syndical d'autoriser le Président à solliciter une subvention au titre du CRST et à valider le plan de financement ci-dessous :

DÉPENSES		RECETTES	
Matériels et fournitures	5 000.00 €	CRST 2017-2022 (80%)	7 300.00 €
Prestation technique	3 660.00 €	Participation bénéficiaire	1 000.00 €
Communication	500.00 €	Participation prestataire	732.00 €
		Autofinancement Pays	128.00 €
TOTAL	9 160.00 €	TOTAL	9 160.00 €

Après en avoir délibéré, le comité syndical du Pays Castelroussin, à l'unanimité,

- VALIDE le plan de financement,
- APPROUVE et AUTORISE le Président à solliciter les fonds à la Région Centre Val de Loire au titre du CRST.

- Pour extrait conforme,

Pour le Président du Pays
Castelroussin
Val de l'Indre et par délégation,

Christophe VANDAELE

Transmis à la préfecture de l'Indre le :

Reçu le :

Publié le :